

2026

CONFERENCES JURIDIQUES

Conférences juridiques à destination des acteurs de l'action sociale, médicosociale, de la famille et de l'éducation, de l'enfance et de la petite enfance

INTERVENANT



**PIERRE-BRICE
LEBRUN**

Les écrits professionnels : quelles responsabilités ?

Mardi 16 juin 2026 – 9h30-12h30



40€



3h



Distanciel

PRE-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire.

OBJECTIFS DE LA CONFERENCE

- Encourager les professionnels à s'interroger sur le contenu et l'utilité de leurs écrits ;
- Permettre aux professionnels de mesurer la portée juridique de leurs écrits ;
- Rappeler le cadre de la responsabilité professionnelle et de la responsabilité personnelle ; du respect de la vie privée, du secret professionnel et du partage d'informations ;
- Enrichir la réflexion philosophique, éthique et juridique des professionnels sur ces sujets sensibles, pour favoriser un accompagnement bien traitant ;
- Convaincre les professionnels que le droit est une discipline ludique et stratégique qui apporte plus de réponses utiles qu'elle ne pose de problèmes inutiles.

CONTENUS DE LA CONFERENCE

Cette conférence reprendra les bases juridiques du respect de la vie privée et du secret professionnel (de la confidentialité, de la discrétion, du partage et de la révélation des informations : à qui ? comment ? pourquoi ?), mais aussi celles – souvent fort méconnues – de la responsabilité, civile, pénale et disciplinaire des professionnels, individuelle et institutionnelle (pour apporter des réponses aux questions : qu'est-ce qu'on peut dire ? qu'est-ce qu'on risque ?). Elle interrogera l'éthique de chacun en apportant un supplément d'âme philosophique. Elle développera les différences entre une information « à caractère secret » et une information factuelle. Elle questionnera la notion d'information « strictement nécessaire » et d'événements indésirables. Elle amènera les professionnels à mesurer la portée juridique de leurs écrits, et la manière dont ils les diffusent ou les conservent, et à s'interroger sur l'intérêt de certains écrits, de certains contenus, souvent moins utiles à la personne accompagnée qu'aux professionnels (ou aux structures qui les emploient) pour justifier de leur travail et satisfaire les financeurs et les évaluateurs.



ORGANISME DE FORMATION 11750205875

SIRET 784 361 222 000 10

POLE.FORMATION@LFSM.FR

TEL: 01 42 66 20 70

WWW.LFSM.ORG

METHODES PEDAGOGIQUES

Apports théoriques, interactivité, échanges à partir de situations concrètes exposées par les participants.

INTERVENANT

Ancien éducateur spécialisé, Pierre-Brice Lebrun enseigne le droit principalement dans le secteur social, sanitaire et médico-social. Il est l'auteur de nombreux ouvrages juridiques, publiés essentiellement chez Dunod, comme *La protection des personnes vulnérables* (2026), *Droit à l'usage des psychologues* (2024), *La protection de l'enfance* (2024) et *Droit en action sociale et médicosociale* (2021) – www.profdedroit.com

PUBLIC DESTINATAIRE

Acteurs de l'action sociale et médico-sociale, de la famille et de la dépendance, du handicap et de la prévention, de la santé, de la jeunesse et de l'enfance (tous niveaux hiérarchiques).

DUREE

1 conférence de 3 heures de 9h30 à 12h30 en distanciel.

Après validation de votre inscription, nous vous enverrons un lien et un code d'accès pour suivre cette conférence à distance.

LIEU

Conférence en ligne – possibilité de poser des questions et d'obtenir des réponses.

Connexion avec ou sans caméra sur la plateforme Zoom.

COUT

40 euros.

DELAI D'ACCES

Inscription possible dans la limite des places disponibles et jusqu'à 2 jours ouvrés avant la date de la conférence.

MODALITES D'EVALUATION

La dimension d'évaluation formative est présente tout au long de la conférence par les retours des participants. A l'issue de celle-ci, la dimension d'évaluation sommative est faite sous forme orale et écrite. Les participants sont invités à faire une évaluation à chaud avec l'intervenant, puis à remplir une fiche d'évaluation, qui donne lieu à une synthèse globale.

ACCESSIBILITE

La Ligue Française pour la Santé Mentale est soucieuse d'accueillir au mieux tous les publics et porte une attention particulière aux personnes en situation de handicap.

Si vous êtes concerné, le Pôle Formation est à votre écoute : pole.formation@lfsm.fr / T. 01 42 66 20 70



Retrouvez toutes les informations

Inscrivez-vous!

<https://www.billetweb.fr/conferences-juridiques-2026-par-pierre-brice-lebrun>



ORGANISME DE FORMATION 11750205875

SIRET 784 361 222 000 10

POLE.FORMATION@LFSM.FR

TEL: 01 42 66 20 70

WWW.LFSM.ORG